

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Wellington Blended Opportunistic Emerging Markets Debt Fund

USD D AccU

Wellington Blended Opportunistic Emerging Markets Debt Fund (le « Fonds »), un fonds de Wellington Management Funds (Ireland) plc (la « Société »)

ISIN : IE00BHR48P48

Société de gestion du Fonds : Wellington Luxembourg S.à r.l.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le Fonds cherche à générer des rendements totaux à long terme (appréciation du capital et revenus).
- Le Fonds sera activement géré par rapport à un indice mixte composé à 50 % de l'Indice JP Morgan Emerging Markets Bond Global – Global Diversified et à 50 % de l'Indice JP Morgan Government Bond – Emerging Markets Global Diversified (« l'Indice »), qui investit principalement dans des obligations et des devises des marchés émergents libellées en dollars américains et en devises locales. Le premier indice réplique le rendement total des titres de créance libellés en dollar américain, à la fois à taux fixe et flottant, émis par des émetteurs souverains et quasi-souverains des marchés émergents. Le second indice est basé sur les obligations d'État libellées en devise nationale. L'Indice utilise un système de pondération pour s'assurer qu'aucun pays n'a une pondération supérieure à 10 %.
- Le Fonds cherche à tirer parti des opportunités d'investissement sur l'ensemble des titres de créance des marchés émergents. Le Gestionnaire financier utilise les éléments clés ci-dessous pour constituer son portefeuille :
 - Une évaluation de la conjoncture économique, de la liquidité et des conditions du marché à l'échelle mondiale afin d'identifier les principaux facteurs mondiaux exerçant un impact sur les valorisations des marchés émergents.
 - Une combinaison de recherches quantitatives et fondamentales pour se forger une opinion sur les allocations par pays et par devise.
 - Sélection et échelonnement des positions en tenant compte de critères tels que le rendement et la volatilité attendus, et la liquidité.
 - Gestion approfondie des risques, évaluation des expositions par région, pays, devise et secteur, et analyse de la sensibilité (aux facteurs du marché) et des scénarios (aux différents environnements de marché).
- Le Fonds investira, directement ou via des instruments dérivés, dans des obligations (à taux fixe ou flottant) émises par des États, émetteurs souverains, agences quasi-souveraines, émetteurs supranationaux ou privés dans plusieurs devises et pays. Le Fonds sera en règle générale diversifié entre plusieurs pays, devises et émetteurs, mais pourra occasionnellement détenir des positions concentrées. Le Fonds peut activement gérer son exposition au risque de change lié

aux marchés émergents et développés. La qualité de crédit moyenne peut être inférieure à investment grade.

- Les instruments dérivés seront utilisés pour couvrir (gérer) le risque et/ou la volatilité et à des fins d'investissement (tel que l'exposition à un titre). Les instruments dérivés constitueront une partie significative de la stratégie et auront un impact sur la performance.
- L'Indice, qui est susceptible d'être pris en compte lors de la constitution du portefeuille, est utilisé à des fins de comparaison des performances. Les titres du Compartiment peuvent être des composantes de l'Indice, sans nécessairement présenter la même pondération. Le Gestionnaire financier peut limiter la mesure dans laquelle la pondération des émetteurs varie par rapport à l'Indice, mais cela ne devrait pas s'opposer à ce que le Compartiment dégage des rendements totaux à long terme supérieurs à ceux de l'Indice.
- Le Fonds cherchera à privilégier certaines caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) en maintenant un score ESG moyen pondéré global supérieur à celui de l'Indice, sur une échelle de notation interne de 1 à 5, où 1 correspond au meilleur score.
- Tout revenu alloué à une Catégorie d'actions du Fonds est réinvesti.
- Des actions peuvent être achetées ou vendues quotidiennement, conformément au Prospectus.
- Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. Un investissement dans le Fonds ne doit pas constituer une part conséquente d'un portefeuille d'investissement et peut ne pas convenir à tous les investisseurs.

Des informations complètes sur les objectifs et la politique d'investissement figurent dans le Prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

< À RISQUE PLUS FAIBLE

< À rendement généralement plus faible

À RISQUE PLUS ÉLEVÉ >

À rendement généralement plus élevé >



L'indicateur mesure non pas le risque de perte de capital, mais les hausses et les baisses antérieures de la valeur du Fonds. Il se fonde sur des données historiques et n'est pas nécessairement représentatif du profil de risque futur du Fonds. Si le Fonds a été lancé il y a moins de 5 ans, un historique représentatif, tel que celui d'une Catégorie d'actions ou d'un indice comparable, peut avoir été utilisé pour créer l'indicateur.

- L'indicateur peut changer au fil du temps et ne saurait constituer un objectif ou une garantie.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds est classé dans la catégorie 4 car, au cours des cinq dernières années, les variations annuelles moyennes des performances se sont inscrites entre 5% et 10%.

RISQUES MATÉRIELS LIÉS AU FONDS QUI NE SONT PAS COMPLÈTEMENT PRIS EN COMPTE PAR L'INDICATEUR :

NOTATION INFÉRIEURE À INVESTMENT GRADE : Les titres assortis d'une notation inférieure ou non notés peuvent comporter un risque de défaut significativement plus grand que les titres investment grade, peuvent être plus volatils, moins liquides et peuvent impliquer de plus hauts frais de transaction.

CONTREPARTIE : Les institutions avec lesquelles le Fonds peut négocier ou investir, ou auprès desquelles les actifs peuvent être confiés, peuvent faillir à leurs obligations, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la capacité opérationnelle ou la valeur de votre investissement.

CRÉDIT : La valeur d'une obligation peut baisser, ou l'émetteur/le garant peut faillir à ses obligations de paiements. De manière générale, les obligations à notation inférieure comportent un plus grand degré de risque de crédit que les obligations

mieux notées.

DEVISE : La valeur du Fonds peut être impactée par les fluctuations des taux de change. En raison du risque de change, le Fonds peut être sujet à une importante volatilité.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS : Des risques spécifiques tels que des problèmes opérationnels, de la complexité et une valorisation peuvent découler de l'éventuelle utilisation des instruments dérivés.

MARCHÉS ÉMERGENTS : Les marchés émergents peuvent être soumis aux problèmes de conservation, au risque politique et à la volatilité. L'investissement dans des devises étrangères comporte des risques de change.

COUVERTURE : Toute stratégie de couverture impliquant le recours à des instruments dérivés pourrait ne pas garantir une couverture parfaite.

TAUX D'INTÉRÊT : La valeur des obligations a tendance à baisser à mesure que les taux augmentent. La variation de valeur est plus importante pour les obligations à plus long terme que celles à plus court terme.

EFFET DE LEVIER : L'effet de levier est susceptible de fournir davantage d'exposition au marché que le montant investi ou placé en dépôt lorsque la transaction est effectuée. Les pertes peuvent donc être supérieures au montant investi au départ.

LIQUIDITÉ : Le Fonds peut investir dans des titres qui sont moins liquides et pourraient être plus difficiles à acheter ou vendre en temps opportun et/ou à leur juste valeur. Les instruments à revenu fixe de qualité inférieure à investment grade peuvent soudainement devenir illiquides en cas d'effondrement du marché.

OPÉRATIONNEL : L'impact de pannes des systèmes, des procédures internes et de l'erreur humaine.

DURABILITÉ : Un Risque en matière de durabilité peut être défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un investissement. De plus amples informations sur les Risques spécifiques en matière de durabilité sont disponibles dans le prospectus du Compartiment.

La section « Facteurs de risques » du Prospectus comporte une description plus détaillée des facteurs de risque applicables au Fonds.

FRAIS

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant qu'il ne soit investi/que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Séparément, votre conseiller financier ou intermédiaire peut vous demander de payer une commission de transaction.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	1.31%

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	S/O

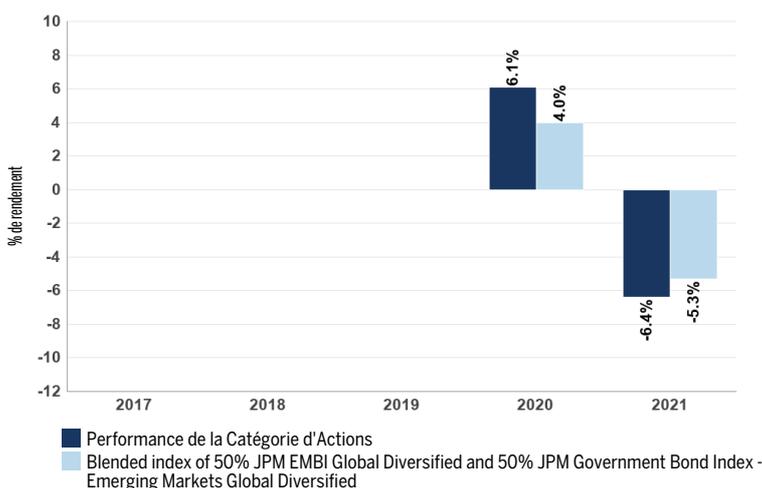
Le montant des frais courants se fonde sur les frais pour la période de 12 mois terminée en décembre 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre.

Le montant des frais courants ne tient pas compte des coûts des opérations de Compartiment, sauf si le Compartiment acquitte des frais d'entrée/de sortie lorsqu'il achète ou vend des Actions d'un autre organisme de placement collectif.

Les frais d'entrée indiqués dans la section « frais ponctuels », ainsi que les frais de conversion d'action de 1 %, correspondent au montant maximal pouvant être déduit de votre souscription par votre conseiller financier ou votre intermédiaire avant que celui-ci ne soit investi. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leur conseiller financier ou leur intermédiaire sur les frais d'entrée réels et les autres frais de transaction payables à leur conseiller financier ou à leur intermédiaire.

La section « Frais et charges » du Prospectus comporte une description plus détaillée des frais applicables au Fonds.

PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.
- Toute performance attribuée à une Catégorie d'Actions s'exprime en variation en pourcentage de la valeur nette d'inventaire de la Catégorie d'Actions à la fin de chaque exercice, ajustée pour refléter le réinvestissement de toute distribution déclarée sur l'année. La performance mentionnée s'entend après déduction des frais courants. Les éventuels frais d'entrée/de sortie ou les taxes susceptibles de découler d'un investissement dans cette Catégorie d'Actions sont exclus de ce calcul.
- L'année de lancement de la Catégorie d'actions est 2019.
- Le graphique affiche la performance annuelle en USD.
- La Catégorie d'Actions n'a pas vocation à répliquer l'Indice.

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPOSITAIRE : State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : Le Prospectus, les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur, les statuts, et les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès du représentant et service de paiement en Suisse :

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Paris, succursale de Zurich
Selnaustrasse 16
8002 Zurich
Suisse

SÉPARATION DU PASSIF : L'actif et le passif de chaque Fonds sont ségrégués en vertu de dispositions légales. Par conséquent, un Fonds est uniquement responsable de son propre passif.

DROITS DE CONVERSION : Les investisseurs peuvent échanger leurs Actions d'une catégorie ou d'un Compartiment contre celles d'une autre catégorie ou d'un autre Compartiment, pour autant que certaines conditions énoncées dans le Prospectus soient respectées.

LÉGISLATION FISCALE : La législation fiscale du pays d'origine de la Société peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ : La responsabilité de Wellington Luxembourg S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds à compartiments multiples.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ : Le présent document décrit une Catégorie d'Actions d'un Fonds de la Société, tandis que le Prospectus et les rapports annuels sont préparés pour l'ensemble de la Société dont le nom figure au début du document.

SWING PRICING : Le Fonds peut subir des effets de dilution de la Valeur nette d'inventaire en raison d'achats et de ventes d'Actions par les investisseurs à des prix qui ne tiennent pas compte des frais de transaction. Pour remédier à cette situation, un mécanisme de swing pricing partiel est actuellement utilisé afin de protéger les intérêts des Actionnaires.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION : Une copie de la politique et des pratiques de rémunération de la Société est disponible à l'adresse suivante : http://sites.wellington.com/KIIDS_wmf/. Une copie papier est disponible sans frais et sur demande.